



Réservé à l'usage des médias
Ceci n'est pas un document officiel

**DÉCLARATION DE BRAULIO F. DE SOUZA DIAS
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE**

à l'occasion de
LA JOURNÉE MONDIALE DE LA TERRE

22 avril 2012

La proclamation du 22 avril comme Journée mondiale de la Terre sert de reconnaissance envers la Terre et ses écosystèmes qui assurent la vie et la subsistance de ses habitants. Elle reconnaît en outre une responsabilité collective, tel que demandé dans la Déclaration de Rio de 1992, à promouvoir l'harmonie avec la nature et avec la Terre dans le but d'atteindre un équilibre entre les besoins économiques, sociaux et environnementaux des générations humaines présentes et futures.

La « Terre Mère » est une expression commune utilisée pour désigner la Terre au sein de plusieurs peuples. Elle reflète le point de vue non seulement de l'interdépendance entre tous les êtres vivants mais aussi une relation de parenté avec la Terre elle-même. De nombreux peuples autochtones en Amérique latine désignent la Terre-Mère comme « Pachamama ». D'autres peuples autochtones, notamment les Aborigènes d'Australie, la Terre ne leur appartient pas ; ce sont plutôt eux qui appartiennent à la Terre. « Je viens de là ; elle est ma mère. » diraient-ils.

Le concept de la Terre-mère est en harmonie avec l'approche écosystémique qui est l'un des piliers de la Convention sur la diversité biologique ainsi qu'avec le principe de précaution contenu dans le Principe 15 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et le préambule de la Convention sur la diversité biologique.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

La journée mondiale de la Terre représente une opportunité d'augmenter la sensibilisation du public du monde entier sur les défis relatifs au bien-être de la planète et de la vie qu'elle supporte. La dégradation environnementale accélérée et les changements climatiques rendent encore plus urgent de besoin d'assurer un développement plus durable.

Cette journée est aussi l'occasion d'attirer l'attention sur le rôle des communautés locales et leurs connaissances traditionnelles, qui souvent consistent en des connaissances approfondies de l'environnement local. Il s'agit de la connaissance des cycles de la Terre et de tout ce qui y vit.

Les travaux de la Convention pour le respect des connaissances traditionnelles (Article 8 (j)) tout comme son engagement à la participation effective des communautés autochtones et locales connecte la Convention à la réalité quotidienne des peuples dépendant directement de la diversité biologique pour leur survie quotidienne. Leur contribution aux travaux de la Convention est incommensurable. Leur présence est un rappel constant du fait que nous sommes tous reliés les uns aux autres et à la Terre elle-même.

Je reste convaincu que la Terre et la riche biodiversité qu'elle abrite sera préservée par les actions que nous pouvons tous prendre sur une base quotidienne afin de maintenir et de prendre soin de notre matriarche commun, la Terre Mère.

Braulio Ferreira de Souza Dias
Secrétaire exécutif
Convention sur la diversité biologique
